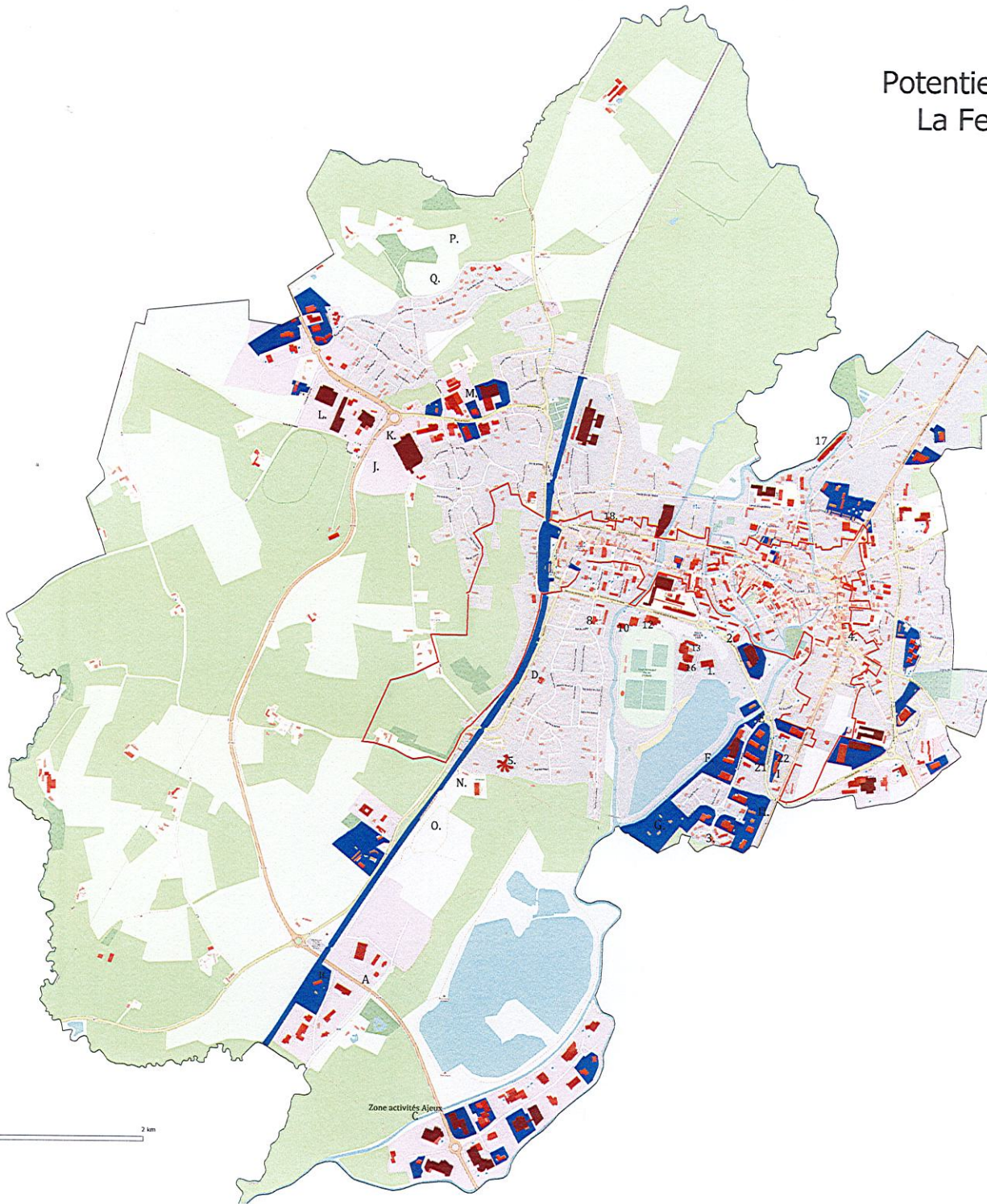




Potentiel Solaire de la commune de La Ferté Bernard en Août 2023



Septembre 2023 :

Lieux annotés d'un chiffre ou lettre : voir documents annexe
Annexe 1 : toitures & Annexe 2 : parkings

— tracé indicatif périmètre AVAP

Non répertorié sur cette carte POUR MEMOIRE :

- * A, J, et M. parkings à potentiel 'ombrières' non identifiés - CCHS
+ Quid parking complexe aquatique (potentiels ombrières)?
- * Plateforme Privée Flécharde : potentiel photovoltaïque (projet centrale Puissance 7.9MWc - 7,1 Ha)
- * zone de la Monge : potentiel méthanisation?

■ Friches intéressantes pour du PV sol

Potentiel solaire des toitures

- < 50 000 kWh/an
- 50 000- 100 000 kWh/an
- 100 000 - 200 000 kWh/an
- 200 000 - 500 000 kWh/an
- 500 000 - 1 000 000 kWh/an
- 1 000 000 - 2 000 000 kWh/an
- 2 000 000 - 4 000 000 kWh/an
- > 4 000 000 kWh/an

Surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500m²

- 500 à 1500 m²
- > 1500 m²



Annexe 1 à la carte APER - septembre 2023

TOITURES

le potentiel ≠ la faisabilité

	lieu / localisation	remarque	questionnement/demande
*	Périmètre SPR - AVAP	Cohérence avec les efforts de protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine engagé par la ville en concertation avec le service des ABF	A exclure
1	Athéna	Toiture inadaptée	A exclure
2	Médiathèque	Toiture en partie végétalisée	A exclure
3	Résidence du lac	Potentiel globalisé sur un groupe de toitures d'habitations	potentiel surestimé
4	Escal Ecole de Musique	en AVAP	
5	Lesourd Soulbieu	Toiture inadaptée	A exclure ?
6	Ecole Maternelle Le dru Rollin	Bâtiment municipal	RAS ?
8	Ecole Maternelle Jacques Prévert	Bâtiment municipal	RAS ?
10	Boulodrome	Bâtiment municipal	RAS ?
12	Salle Dutertre	Bâtiment municipal	RAS ?
13	Cossec	Bâtiment municipal	RAS ?
16	Olympe	Bâtiment municipal	RAS ?
17	Services techniques	Bâtiment municipal incendié	RAS ?
18	Ancienne école MPagnol ave de la République	déconstruction actée	A exclure ?

Annexe 2 à la carte APER - septembre 2023

PARKINGS

	lieu	remarque	Questionnement/demande
	Périmètre SPR - AVAP	Cohérence avec les efforts de protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine engagé par la ville en concertation avec le service des ABF	A exclure
A	Framatome Eaton	Manque le parking CCHS avec projet ombrières, non répertorié	A inclure
B	Trifault Béton	Incompatibilité avec l'usage professionnel (poids lourds)	A exclure
C	Parkings Zone des Ajeux	Usages professionnels ?	A inclure?
D	Site EDF	Un potentiel en fonction de la surface, non répertorié	A inclure?
E	terrain ancienne STEP	Incomptabilité d'usage (accès engins sur installations techniques assainissement et entretien rivière)	A exclure
F	Bande le long de l'Huisne entre plateforme poste ancienne STEP et ALSH	non pertinent : incomptable avec les usages et Zone inondable	A exclure
G	Camping ALSH	Zone L = non pertinent - Incompatible avec usages	A exclure distingo à faire pour les différentes parcelles? (Camping, centre d'accueil, La Poste)
H	Campanile, ADAPEI, GP DECOR, etc..	la surface identifiée est globalisée sur plusieurs parkings	distingo à faire pour les différentes parcelles?
I	groupe copro. Biocoop et autres commerces	Non pertinent : la surface identifiée est globalisée sans distinction propriété privée et domaine public . Incompatible avec les usage et la circulation douce plantée d'arbres.	A exclure

J	Parking public zone Belink	parking avec potentiel non répertorié	A inclure
K	Parking interne Belink	parking avec potentiel non répertorié	A inclure
L	Zone de l'éguillon	parking avec potentiel non répertorié	A inclure?
M	Parking public Chastagner	parking avec potentiel non répertorié	A inclure
N	Plateforme Flécharde	Projet privé photovoltaïque à l'étude (ancienne déchetterie publique)	A inclure

*** pour MÉMOIRE :**

*** AGROPHOTOVOLTAISME :**

P & Q Question à poser relative à une position de n'exclure aucune parcelle (potentiel ≠ faisabilité)?
Ou : A inclure les 2 parcelles P et Q : qualité agronomique de sol médiocre = potentiel en agro-photovoltaïsme?

*** METHANISATION / BIOGAZ:**

O	Zone de la Monge	Zone potentielle méthanisation? Ou autre?	A inclure ?
---	------------------	---	-------------

Question à poser relative à la recommandation de classement en zone d'accélération des communes situées dans des zonages déjà validés par la CRE - Commission de Régulation de l'Energie.
En effet, la CCHS fait déjà partie d'un zonage de raccordement validé par la CRE : voir annexe 3

*** HYDROELECTRICITE**

Les grands moulins – projet communal FBd : 250kw
Le moulin des calots - projet privé : 140kw